

Centre Hospitalier de PAU	PROCEDURE PROCEDURE DEGRADEE DU CIRCUIT DES CHIMIOTHERAPIES ANTICANCEREUSES EN CAS DE COUPURE RESEAU	PHARMACIE CH PAU PHA P018 Version N°1 M:\ UPO\ Procédures\ Procédure dégradée CHIMIO.doc Page 1/2
--------------------------------------	---	---

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
NOM : Delphine DENIS FONCTION : Interne en Pharmacie VISA : 	NOM : Sylvie FERRARI FONCTION : Pharmacien VISA : 	NOM : Hélène MAZOU FONCTION : Directrice Qualité et Gestion des Risques Date d'application : 14 septembre 2009 VISA : 

I - OBJECTIF

Formaliser les modalités de fonctionnement de l'activité de chimiothérapie dans le cas d'une panne informatique ne permettant pas l'utilisation du logiciel CHIMIO. Ces modalités doivent permettre la continuité de prise en charge des patients recevant ce type de traitement.

II - DOMAINES D'APPLICATION

Cette procédure concerne les prescripteurs, les pharmaciens, les préparateurs en pharmacie affectés à l'UPO, les infirmières et aides soignantes des unités de soins.

Elle est mise en application dès constatation de l'impossibilité de se connecter au logiciel CHIMIO.

III - DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

UPO = Unité Pharmaceutique Oncologique

IV - DOCUMENTS DE REFERENCE (Sans objet)

V – DESCRIPTION

- 1- Au niveau de la pharmacie : à partir des plannings prévisionnels du jour, le pharmacien photocopie les protocoles nécessaires aux médecins pour effectuer les prescriptions du jour (classeur n°1). Si nécessaire, le médecin contacte la pharmacie pour demander les protocoles vierges nécessaires.
- 2- Les protocoles vierges sont transmis au service par l'intermédiaire des aides soignantes du service de soins.
- 3- Le médecin effectue sa prescription sur la fiche protocole ; il colle l'étiquette patient sur la feuille dans l'encadré prévu à cet effet, renseigne la taille, le poids du patient et calcule sa surface corporelle. Les doses sont calculées et prescrites dans la colonne à côté des doses protocolaires.
- 4- La prescription est faxée à l'UPO au poste 6726.
- 5- Le pharmacien valide la prescription à partir de l'historique du patient archivé dans le dossier patient de l'UPO (contenant les 2 dernières cures), et recalcule les doses.
- 6- Le préparateur en pharmacie n°1 rédige une fiche de fabrication par préparation à partir des fiches DCI (classeur n°2), en retranchirant les données sur les supports vierges photocopiés au préalable (classeur n°2).
- 7- Le préparateur en pharmacie n°1 recopie l'étiquette inscrite sur la fiche de fabrication, sur la planche d'étiquettes vierges prévue à cet effet (classeur n°2).
- 8- Le pharmacien valide la fiche de fabrication et l'étiquette.
- 9- Le préparateur n°2 effectue la préparation à partir de la fiche de fabrication et recopie l'étiquette présente sur la fiche de fabrication sur un exemplaire vierge introduit dans l'isolateur. Cette étiquette est apposée sur la préparation.
- 10- A la sortie de l'isolateur, le préparateur n°3 contrôle le produit fini à partir de la fiche de fabrication et de la prescription. L'étiquette supplémentaire (rédigée par le préparateur n°1 à l'étape 7) est placée dans la poche de transport : elle servira de traçabilité lors de l'administration.
- 11- Les préparations sont récupérées par les aides soignants des unités de soins : les dispersions sont tracées de façon manuscrite dans un tableau vierge prévu à cet effet.
- 12- Les infirmières utilisent les prescriptions originales comme plans de soins et tracent sur chaque ligne, les administrations effectuées. Pour les produits de chimiothérapies, elles collent les doubles des étiquettes au verso de la prescription.
- 13- La prescription faxée et la fiche de fabrication manuscrite sont archivées dans le dossier patient à l'UPO.
- 14- La prescription originale est archivée dans le dossier de soins infirmier du patient au sein des unités de soins.

Cas particulier du patient en cours de traitement au sein d'un protocole sur plusieurs jours : la prescription a été validée par le médecin au J1 de la cure : elle est archivée au sein du dossier patient à l'UPO. Elle est utilisée par le préparateur pour rédiger la fiche de fabrication et l'étiquette : la procédure dégradée débute, dans ce cas, à l'étape 6.

Centre Hospitalier de PAU	PROCEDURE PROCEDURE DEGRADEE DU CIRCUIT DES CHIMIOTHERAPIES ANTICANCEREUSES EN CAS DE COUPURE RESEAU	PHARMACIE CH PAU PHA P018 Version N°1 M:\ UPO\ Procédures\ Procédure dégradée CHIMIO.doc Page 2/2
--------------------------------------	--	---

VI - DOCUMENTS ASSOCIES

- Classeur n°1: contient le thesaurus papier des protocoles enregistrés dans le logiciel, classés selon leur catégorie : pneumologie, gastro-entérologie, hématologie, pédiatrie... A chaque création ou modification d'un protocole, le thesaurus est complété ou amendé par le pharmacien.
- Classeur n°2 : contient :
 - o Les fiches DCI enregistrées dans le logiciel contenant les informations importantes nécessaires à la reconstitution et la dilution de chaque médicament.
 - o les fiches de fabrication vierges à compléter par le préparateur en pharmacie et à valider par le pharmacien
- Planches d'étiquettes vierges à compléter par le préparateur en pharmacie et à valider par le pharmacien
- Feuille d'enregistrement de la dispensation

VII - REVISION DE LA PROCEDURE

- après mise en application si constatation de difficultés